

Bordeaux le Mardi 20 mai 2022

Lettre ouverte d'AC ! Gironde aux candidats à l'élection législative de juin 2022.

Depuis des décennies le chômage de masse fragilise nos sociétés et pousse vers la misère nombre de nos concitoyens. Quelles seront vos solutions proposées à l'assemblée nationale pour supprimer cette situation d'appauvrissement que vivent ceux qui la subissent ?

Dix millions de personnes sont aujourd'hui au chômage, en emplois précaires et d'autres totalement exclus. Notre association observe une insupportable accoutumance et une indifférence tant de la part des médias que de certains politiques.

Traversons la rue pour essayer d'y voir clair.

La situation nationale fait état en avril 2022:

Demandeurs d'emplois toutes catégories (A,B,C,D,E) mensuelle : **5 921 800 avril 2022**
 . **Emplois vacants 286 106** (Source DARES)

- **9,3 millions** de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté soit 1102 euros
- La fondation Abbé Pierre annonce un chiffre alarmant de 300 000 SDF en France.

En Nouvelle Aquitaine :

Demandeurs d'emploi toutes catégories (A,B,C,D,E) mensuelle : **539 290 avril 2022**
 - + 42% des radiations sur l'année 2021 sur la région par Pôle emploi

En Gironde sur le premier trimestre 2022 :

Demandeurs d'emploi toutes catégories (A,B,C,D,E) : **172 870 T1 avril 2022**

Et à Bordeaux :

- Le taux de pauvreté est de 17,2%, soit 42950 personnes gagnant moins de 1015 euros

Un simple examen des chiffres nationaux fait apparaître qu'il y a 22 fois plus de demandeurs d'emplois que d'emplois disponibles. **Et moins d'un chômeur sur deux (45%) est indemnisé.**

Comment ne pas trouver inadmissible **la récente réforme de l'assurance chômage durcissant les critères d'éligibilité d'accès aux maigres allocations, à peine 1 000 euros mensuels en moyenne.** Rappelons ici que des millions de citoyens doivent survivre avec les minima sociaux, soit en ASS, soit au RSA, qui « plafonnent » à 500 euros mensuels largement en dessous du seuil de pauvreté qui est lui d'un montant de 1102 euros mensuels. (60 % du revenu médian).. **Fin juillet 2021, 1,95 millions de foyers perçoivent le RSA et 354 700 l'ASS.**

Les modalités de calcul de **la nouvelle assurance chômage réduisent les allocations pour plus d'un million de chômeurs de 250 euros** en prenant en compte les périodes non travaillées.

AC !, avec d'autres associations et syndicats, s'est mobilisé pour dénoncer l'iniquité de telles mesures. Et exiger leur abrogation.

Ensuite, la volonté de mise en accusation systématique des demandeurs d'emploi par le gouvernement s'exprime par une augmentation des contrôles de la recherche d'emploi. Les radiations deviennent systématiques et augmentent significativement à Pôle Emploi. Ces radiations permettent d'alléger les chiffres du chômage. Nous demandons l'arrêt immédiat des contrôles de la recherche d'emploi et l'abandon de la politique des radiations.

L'accroissement des inégalités fragilise toute la société

Les entreprises du CAC 40 accumulent des profits faramineux. Par contre la pauvreté et la misère sont le triste lot de millions de personnes.

Top 5 des entreprises milliardaires en France nous trouvons : Total, LVMH, l'Oréal, Chanel, Kering. Pour la première fois, le monde compte plus de 3 000 milliardaires. Soit une augmentation de 13,9 % par rapport à 2019, d'après le nouveau rapport du cabinet de recherche Wealth-X publié en septembre 2021. La fortune totale de ses entreprises a grimpé de 10 000 milliards. Des chiffres historiques cyniquement favorisés en grande partie par la pandémie, (les « big-pharmas » ont accumulées des milliards). En France, 41 milliardaires, c'est 4 fois plus qu'après la crise financière de 2008.

Dans le même temps, le Secours Populaire, le Secours catholique, les Restos du Cœur distribuent une aide alimentaire à 6 millions de personnes. Les expulsions locatives ne font qu'augmenter. Les coupures de fluide n'ont jamais été si nombreuses. Ces menaces trop souvent effectives pour les privés d'emploi, d'allocations, ou de revenu et de ressources amplifient leurs précarités.

Il faut d'urgence remédier à cet état de fait intolérable. Les ressources, le niveau de la production, la productivité sans cesse accrus dans notre pays devraient permettre, dans un court délai, d'accorder à toutes et chacun les moyens de vivre dignement avec une autre répartition de la richesse.

AC ! agit depuis 30 ans pour le partage des richesses, la réduction du temps de travail, et une indemnisation décente de tous les chômeurs et précaires.

La semaine de 32h avec création d'emplois massifs, dignes, décents, durables serait une première mesure de bon sens. AC ! revendique les 32 heures hebdomadaires.

► Pour nombre de chômeurs, chaque jour est un défi économique, humain, existentiel. Il est insupportable d'attendre les bonnes réformes qui tardent à s'accomplir. Nous exigeons la revalorisation immédiate de tous les minima sociaux et des pensions au-dessus du seuil de pauvreté avec une attribution à titre personnel sans condition de recherche d'emploi. Ou la création d'un revenu garanti inconditionnel, avec ou sans travail à hauteur du Smic.

Il est insupportable d'accepter **700 décès à la rue par an en France**, 4eme pays le plus riche du monde. Le droit au logement doit devenir un droit universel pour tous-tes. Aucune expulsion ne doit avoir lieu sans relogement. Nous vous demandons de mettre immédiatement ce droit en place pour que plus personne se retrouve à la rue.

► Le recul de l'âge de la retraite préconisé par certains candidats nous semble un absolu non-sens lourd de conséquences. La réduction du temps de travail, permise et rendue désirable et nécessaire par les gains de productivité doit être opérationnelle à tous les âges de la vie. Le ratio cotisants/pensionnés exhibés mécaniquement par les économistes libéraux ne tient pas compte des gains d'efficacité/productivité évoquées plus haut sous couvert d'une économie durable. C'est en 1982 que fut actée la retraite à 60 ans, comment justifier les années supplémentaires que l'on veut nous imposer ?! Aujourd'hui les salariés en poste produisent

bien plus que leurs aînés de 1982.

Les cotisations calculées, non sur la masse salariale tendanciellement décroissante, mais sur la valeur ajoutée feraient apparaître des ressources suffisantes, largement pour accorder à toutes et chacun la retraite à 55 ans. Il n'est pas neutre de rajouter ici, que la Cour des Comptes relève qu'il existe déjà, six erreurs sur dix pour le calcul des retraites.

Les créations d'emplois par libération un peu plus précoce des salariés âgés, permettraient de diminuer les sommes versées par l'Unédic ; qui se trouverait financièrement excédentaire de façon pérenne. Cette retraite méritée, associée à la semaine de 32 h pourrait porter les germes d'une société plus juste où il ferait bon vivre. Le temps libéré enfin consacré à la vie civique, aux relations familiales, amicales, activités d'enrichissement culturel, dessinerait une société où la dictature de l'économique n'aurait plus droit de cité.

C'est avec vif intérêt, attention soutenue que Madame, Monsieur les candidats, nous évaluerons, et apprécierons votre réponse. Vos préconisations sociales et économiques ainsi développées, nous l'espérons, iront dans le sens d'une vie meilleure pour tous nos concitoyens.

AC ! Gironde

Contact : ac.gironde@wanadoo.fr -- **Tel :** 05 56 81 88 91-- **Adresse :** 21 rue Saincrie 33000 Bordeaux